

## COMPTE RENDU REUNION CONSEIL MUNICIPAL DU 30/09/24

Présents : MUIFAT JF /GREVAT J /TROMBERT R/COTTET O/BERTHAUD F/ CHANEY A/ PARISSET E/ PASQUIER F/  
VALETTE JM/ GAYDON F/ PUPPINI C

Excusés GREVAT K / GREVAT B/ - Absents : -

Le ou les membres dont les noms suivent ont donné à des collègues de leur choix pouvoir écrit de voter, en leur nom par application des dispositions de l'art. L 2121-20 de la loi 96-142 du 21/02/96 : néant

- Le conseil municipal a nommé MM PARISSET E, secrétaire de séance
- Le Maire ouvre la séance du Conseil Municipal à 19H et la feuille de présence est élargée.
- Le quorum est atteint.
- Le compte rendu du conseil municipal du 19/08/24 est approuvé à l'unanimité
- Le Maire donne lecture de l'ordre du jour et propose en question diverse : affaires diverses dont le point est fait d'entrée de séance
- néant

### TRAVAUX BATIMENTS

Le Maire informe :

#### Travaux bâtiment Blancheneige :

- les institutrices ont demandé un petit local pour aménager un coin repas.
- l'APE a demandé une réfection de peinture dans leur local au 1<sup>er</sup> étage

#### Projet salle polyvalente

Suite à l'étude de sol effectuée par MR POLLET-VILLARD de Géotechnologie, il est préconisé d'installer des pieux au niveau des fondations, compte tenu d'un sol argileux.

D'autres études de sols sont encore nécessaires.

#### Réfection rez-de-chaussée bâtiment Mairie

Les travaux avancent et une modification sur accès aux toilettes a été demandée

#### Trottoirs

Le Cabinet PROFILS ETUDES a proposé un plan de cheminement avec trottoirs, le long du CD 328, pour la mise en sécurité de la traversée du village.

Ce plan est à étudier précisément en commission.

#### Piste forestière des Bois Noirs

Le marché de travaux est terminé.

Avant toute décision il a été demandé aux 7 entreprises soumissionnaires de chiffrer l'empierrement estimé à 3600m<sup>3</sup>.

#### Glissement de terrain du Pont de la Crottaz

Le service Voirie du Département informe qu'ils sont en attente des conclusions des géologues et géotechniciens. Des précisions seront apportées prochainement.

#### Unimog

Pour information, le radiateur de l'Unimog a été endommagé, celui-ci est en réparation au garage Valette. Un expert est passé et le devis des réparations sera envoyé à l'assurance.

#### Pose d'un coffret électrique face au bâtiment Blancheneige

Le coffret le mieux adapté sera installé sur les conseils de l'entreprise DAZZA

## **TRANSFERT DES COMPETENCES EAU**

Le maire rappelle l'obligation d'un transfert de compétences eau et assainissement à compter du 01/01/2026.

Des réticences ont été exprimées, cependant, les premières études ont été lancées compte tenu des exigences de l'Etat.

## **MODIFICATION DES STATUTS DE LA CCHC**

Le Maire informe des modifications nécessaires concernant les statuts de la CCHC : il s'agit d'articles de Loi qui ont été rajoutés ainsi que des précisions générales.

## **URBANISME**

Le Maire informe le conseil municipal des décisions d'urbanisme

CU B MR PACCOU : places de stationnement insuffisances, problème de recul. Un dépôt d'avant-projet doit être déposé par le pétitionnaire.

PC MR DESJACQUES : attente de pièces complémentaires demandées par le service urbanisme instructeur.

PC MR DOBINSON : problème sur hauteur de cheminée et toiture du garage  
Le service instructeur demande des précisions supplémentaires

PC ancien bâtiment Villa Tranquille : étude en cours

PC VULLO et LAMBERT : les nouveaux propriétaires souhaitent restaurer l'oratoire situé le long du CD 328, au Laydevant, et demandent une aide auprès de la commune, compte tenu du caractère patrimonial ancien de cet édifice. La mairie va se renseigner.

Construction MR PORTE : le Maire informe qu'il s'est rendu au Tribunal pour une médiation pénale.

Mr PORTE doit redéposer des plans avant le 31/12/2024.

Vu le Maire d'ESSERT ROMAND  
MUFFAT JF

